

L'OREF Alsace a retenu...

... pour alimenter la réflexion sur l'évolution des métiers et des qualifications et sur la relation Emploi-Formation.



Perspectives mondiales : « une nouvelle récession de l'emploi, plus profonde »
L'économie mondiale est sur le point d'entrer dans une nouvelle phase (stade 3 de la crise) : la croissance mondiale va inéluctablement s'affaiblir en 2012.

► **Le chômage mondial est à un niveau jamais atteint** dépassant les 200 millions d'individus.

► **Il faudra au moins 5 ans (2016) pour retrouver le niveau d'emploi** qui prévalait avant la crise, soit un an plus tard que prévu dans le rapport de l'an dernier. Ce ralentissement de l'emploi est général (près des deux tiers des économies avancées, la moitié des économies émergentes sont concernées). Le taux de chômage resterait bloqué à 6%.

► De cette situation naît « **un risque d'agitation sociale qui s'amplifie** dans plus de 45 pays des 119 étudiés » notamment au Moyen orient, Afrique du Nord et dans une moindre mesure, en Asie.

► Pour renouer avec les taux d'emploi d'avant crise, **80 millions d'emplois devraient être créés ces deux prochaines années**. Néanmoins, le ralentissement récent de la croissance fait craindre que l'économie mondiale ne puisse créer que la moitié des emplois nécessaires. Et pour éviter que le chômage n'augmente encore d'ici 10 ans, il faudrait créer 400 millions de nouveaux emplois (600 millions pour une croissance durable).

► **Le ralentissement économique en cours pourrait avoir des répercussions encore plus lourdes sur la situation de l'emploi** pour trois raisons : premièrement par rapport au début de la crise, les entreprises sont en position de faiblesse pour conserver leur personnel, ensuite, la pression d'austérité budgétaire pèse sur les gouvernements qui sont ainsi moins enclins à maintenir ou à adopter des mesures de soutien à l'emploi et au revenu. Enfin, les pays sont livrés à eux-mêmes, faute de coordination politique internationale.

► **L'OIT fait les préconisations suivantes : placer en haut des priorités politiques la création d'emploi**, mieux coordonner les politiques au niveau mondial, remettre en état, réglementer le système financier et encourager l'investissement (en usines, matériels, hommes) du secteur privé. Le rapport montre en effet qu'entre 2000 et 2009, la croissance des profits des entreprises s'est traduite par une hausse des dividendes versés aux actionnaires et des placements financiers avec une stagnation de l'investissement productif à l'échelle mondiale. Si une partie de ces richesses était utilisée en faveur de l'emploi, en augmentant par exemple les dépenses pour une politique active du marché du travail d'un demi % du PNB seulement, l'emploi pourrait augmenter de 0,4 à 0,8% en fonction du pays.

Source : Informations issues de l'OIT (Organisation Internationale du Travail)
[Rapport sur les Tendances mondiales de l'emploi-2012](#) (anglais), janvier 2012
[Résumé analytique](#) (français),
[Le marché du travail dans le monde - 2011](#) (anglais), novembre 2011
[Le résumé](#) (français),



Rapport sur le chômage de longue durée

Un diagnostic sur le chômage de longue durée en France et en régions, le profil et les caractéristiques de cette catégorie de chômeurs et des préconisations.

► **un niveau élevé** : il concerne plus d'1 million de personnes en 2010 selon le BIT, 800 000 selon Pôle Emploi, soit respectivement, entre 38% et 42% des chômeurs.

En France et en Europe, il est aujourd'hui à un niveau important, supérieur à celui de l'OCDE.

► **structurellement élevé depuis la crise des années 1970**. Le haut niveau du chômage de longue durée en France n'est pas seulement lié aux évolutions récentes. Depuis 1983, il n'est jamais descendu sous le seuil de 31% et il est en moyenne de 38,7%. (Source OCDE)

► **En Alsace**, comme dans les régions de l'est de la France, l'augmentation des demandeurs d'emploi de longue durée a été la plus importante : augmentation de 100% entre juillet 2008 et juillet 2010, augmentation décalée par rapport à la crise, du fait que ce type de chômage réagit toujours avec un léger retard sur les variations du chômage global.

► Plusieurs déterminants :

- **le chômage global** : le chômage de longue durée croît avec le chômage global mais contrairement à lui, il varie peu d'une région à l'autre

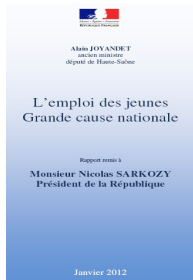
- **le contexte institutionnel** des différents Etats : certains pays ont une part de chômage de longue durée beaucoup plus faible que la moyenne pour un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne (Suède, Danemark). A l'inverse, l'Allemagne présentait en 2010 un taux de chômage assez faible mais une part de chômage de longue durée parmi les plus élevées

► Le profil des chômeurs de longue durée est plus varié qu'autrefois : jeunes, seniors, salariés peu qualifiés mais aussi cadres, seniors en fin de carrière, licenciés économiques peuvent être concernés. Les caractéristiques individuelles et les **trajectoires professionnelles** pèsent aussi sur le risque de chômage de longue durée.

► Chez les **jeunes**, si le taux de chômage de longue durée est deux fois plus élevé, c'est la conséquence d'un taux de chômage global élevé des jeunes. Néanmoins, on notera pour eux, un risque de chômage de longue durée qui s'est accru entre 2000 et 2010, passant de 20 à 30%

► **Le diplôme, rempart au chômage de longue durée** : non seulement parce que le taux de chômage de longue durée varie avec le diplôme et parce que le taux de retour en emploi croît avec le niveau de formation.

Source : COE (Conseil d'Orientation pour l'Emploi), instance d'expertise et de concertation sur les questions d'emploi, placée auprès du Premier ministre. Décembre 2011 - [Voir le document](#)



L'emploi des jeunes : grande cause nationale

Quel est le rôle des différents acteurs et quelles propositions pour optimiser leur intervention ?
Quelles sont les voies et les moyens pour faciliter l'accès au premier emploi, apporter des réponses plus rapides aux jeunes intégrant le marché du travail ?

Ce rapport s'inscrit dans le cadre des objectifs qui ont été fixés par le gouvernement de faire passer de manière structurelle le nombre de jeunes en alternance de près de 600 000 à 900 000 d'ici 5 ans, et la décision d'une mesure conjoncturelle pour faire entrer à très court terme au moins 50 000 jeunes dans les TPE avec un contrat sans charges pour les moins de 25 ans.

Reste à inciter les entreprises à s'engager dans la formation.

► 20 préconisations :

Synthèse des propositions

I. Faire entrer l'entreprise à l'école

- Proposition 1 : permettre aux jeunes collégiens et lycéens de réaliser des stages en entreprise pendant les vacances scolaires
- Proposition 2 : créer à tous les niveaux de l'enseignement et dès le collège un module obligatoire de préparation à la vie professionnelle
- Proposition 3 : poursuivre la professionnalisation de l'orientation des jeunes
- Proposition 4 : ouvrir des classes de prépa-pro dans l'ensemble des académies dès la classe de quatrième
- Proposition 5 : garantir l'adéquation des formations aux besoins des entreprises en donnant aux branches professionnelles un droit de co-construction des diplômes

II. Dynamiser structurellement la formation des jeunes en alternance

Faire passer le nombre de jeunes en alternance de 600 000 à 900 000

- Proposition 6 : exonérer de charges sociales tous les contrats en alternance préparant à des diplômes ou des qualifications de niveau Bac et BEP
- Proposition 7 : moduler les aides publiques à l'apprentissage pour favoriser la promotion sociale et pérenniser les emplois
- Proposition 8 : développer les parcours mixtes en incitant les lycéens en lycée professionnel à réaliser leur dernière année de formation en CFA
- Proposition 9 : créer au moins un « CFA de la deuxième chance » dans chaque département
- Proposition 10 : expérimenter les « CFA d'excellence d'entreprise »
- Proposition 11 : assouplir le contrat de professionnalisation : plus de formations en entreprise
- Proposition 12 : insérer des modules « permis de conduire » dans les formations en alternance conduisant à des métiers à forte mobilité

III. Mesures conjoncturelles d'urgence

Création de 50 000 contrats sans charges pour les moins de 25 ans dans les TPE

- Proposition 13 : création de 50 000 contrats pour les moins de 25 ans dans les TPE
- Proposition 14 : création d'une prestation « mobilité-logement » pour les moins de 25 ans
- Proposition 15 : extension de la garantie des risques locatifs

IV. Une nouvelle gouvernance pour un suivi personnalisé

- Proposition 16 : créer un ministère dédié à l'emploi des jeunes
- Proposition 17 : créer un pôle « Avenir jeunes » : une structure et un référent uniques
- Proposition 18 : création du dossier individuel « Avenir jeunes », dossier personnel pour assurer un suivi et une meilleure cohérence du parcours
- Proposition 19 : instituer un contrat territorial « Parcours jeunes »
- Proposition 20 : l'emploi des jeunes « Grande cause nationale »

Source : Alain Joyandet (ancien ministre député de Haute Saône, janvier 2012. Rapport établi à la demande du Président de la République et réalisé entre juillet-décembre 2011 - [Voir le document](#)



Les services à la personne en Alsace

Secteur en croissance : les services à la personne connaissent un développement important (activité féminine et prise en charge du vieillissement de la population, mesures d'incitation fiscales, chèque emploi service et Plan de développement des services à la personne - SAP)

► Ce secteur représente **3,9% de l'emploi salarié régional** en 2006, part inférieure à la moyenne nationale (4,6%) pour des raisons d'ordre démographique (l'Alsace est « plus jeune »).

► **26 200 salariés mais qui ne correspondent qu'à 12 800 ETP** (emplois en nombre d'équivalent temps plein)

► **59% des OASP** (organismes agréés de services à la personne) appartiennent à la sphère **"économie sociale"**.

Source : Les services à la personne en Alsace - Chiffres pour l'Alsace n° 25—janvier 2012. [Voir le document](#)



Contrat de Projets Etat-Région
2007-2013



OREF ♦ Maison de la Région ♦ 1, place Adrien Zeller ♦ BP 91006 ♦ 67070 STRASBOURG Cedex
tél : 03 88 15 69 50 ♦ www.oref-alsace.org

